



Ecole élémentaire François Rabelais

24, rue de la Métairie

45 130 Saint Ay

Conseil d'école

**Date** : 16 juin 2022.

**Début du conseil** : 18 h 30

**Fin du conseil** : 19 h 30

Secrétaires de séance : Mesdames Greslé et Pinchon.

**Personnes présentes** :

✚ Enseignants :

Mesdames Greslé, Pinchon, Friconnet, Paul, Joseph, Da Silva, Cartier et Brignon, et Monsieur Pitou.

Mesdames Chauveau, Perdrieau et Houzé sont absentes et excusées.

✚ Inspecteur de l'éducation nationale :

Monsieur Bassez est absent et excusé.

✚ La Mairie :

Monsieur Cuillerier, Maire de Saint Ay, est absent et excusé.

Monsieur Foulon, adjoint chargé des affaires scolaires.

✚ Les parents :

Mesdames Bellanger, Brunet, Teixeira, Lefaix et Monsieur Chourret.

 RASED :

Madame Nathalie Leluc, maîtresse E.

### Ordre du jour :

- L'approbation du compte rendu du dernier conseil,
- Les effectifs actuels,
- Les effectifs prévisionnels pour la rentrée 2022,
- Le Rased,
- La sécurité dans l'école,
- Les stages de réussite,
- Les travaux,
- Les sorties et manifestations,
- Les horaires pour l'année scolaire 2022/2023,
- L'organisation du jour de la rentrée scolaire,
- Les questions des parents.

#### 1. L'Approbation du compte rendu du dernier conseil :

Madame Joseph demande si l'ensemble des personnes présentes approuve le compte rendu du dernier conseil d'école, lequel s'est déroulé le 31 mars 2022. Aucune modification n'est à noter, le compte rendu est approuvé.

#### 2. Les effectifs actuels :

##### Au cycle 2 :

|  |                        |                              |                    |                          |                          |  |
|--|------------------------|------------------------------|--------------------|--------------------------|--------------------------|--|
| CP<br>Mesdames<br>Chauveau et<br>Friconnet | CP<br>Madame<br>Greslé | CP/CE1<br>Madame<br>Thiollet | CE1<br>Madame Paul | CE1<br>Madame<br>Pinchon | CE2<br>Monsieur<br>Pitou | CE2<br>Mesdames<br>Joseph et Da<br>Silva |
| 21   | 23                     | 8 + 13                       | 23                 | 24                       | 30                       | 29                                       |

##### Au cycle 3 :

|                          |                          |                            |                        |
|--------------------------|--------------------------|----------------------------|------------------------|
| CM1<br>Madame<br>Cartier | CM1<br>Madame<br>Brignon | CM2<br>Madame<br>Perdrieau | CM2<br>Madame<br>Houzé |
| 27                       | 27                       | 26                         | 26                     |

Total au cycle 2 : **171**

Total au cycle 3 : **106**

Total : **277**

### 3. Les effectifs prévisionnels pour la rentrée 2022 :

| CP         | CE1 | CE2 | CM1 | CM2 |
|------------|-----|-----|-----|-----|
| 58         | 51  | 60  | 56  | 52  |
| 169        |     |     | 108 |     |
| <b>277</b> |     |     |     |     |

A partir de septembre 2022, les élèves seront répartis sur 12 classes.

L'équipe pédagogique a choisi la répartition suivante :

-  2 classes de CP,
-  1 classe de CP/CE1,
-  2 classes de CE1,
-  2 classes de CE2,
-  1 classe de CE2/CM1,
-  2 classes de CM1,
-  2 classes de CM2.

L'équipe pédagogique se réunira prochainement afin de procéder à l'affectation des classes et à la répartition des élèves.

#### 4 – Le RASED :

Madame Leluc, maîtresse E, prend la parole.

Elle explique qu'elle est rattachée au RASED de Saint-Jean-de-la-Ruelle et qu'elle vient, chaque vendredi, aider les enfants en difficultés. Le RASED compte également une psychologue scolaire, Madame Karen Goy. En revanche, il n'y a toujours pas de maîtresse G sur le secteur.

Cette année, Madame Leluc a pris en charge 20 enfants et Madame Goy a suivi 11 élèves. Habituellement, seuls les enfants de CP et CE1 peuvent bénéficier de l'aide de la maîtresse E mais cette année Madame Leluc a suivi quelques enfants de CE2. Lors de la dernière période, elle prend également des élèves de grande section afin de les préparer à leur rentrée en CP.

#### 5 - La sécurité dans l'école :

Dans le cadre du Plan Particulier de Mise en Sécurité, Alerte Attentat et Intrusion Malveillante, un exercice s'est déroulé aujourd'hui, jeudi 16 juin à 9 h 45. L'exercice a été supervisé par les deux policiers municipaux (un sur le groupe élémentaire, un sur la maternelle) et par Mme Joseph. Un policier signalait le danger avec un mégaphone. Les enseignants avaient la possibilité ou de prendre la fuite, ou de se cacher. L'exercice a bien

fonctionné. Les enfants ont évacué les lieux dans le calme et les classes qui sont restées cachées étaient silencieuses. Le policier a donné l'ordre de sortir, sans prononcer le code de fin d'alerte, et aucune classe n'est tombée dans le piège. Toutes ont continué à garder le silence. Un compte rendu a été transmis aux policiers municipaux, à Monsieur Foulon et à l'inspection de l'Education Nationale. Le dernier exercice incendie se déroulera d'ici le 7 juillet prochain.

## **6 – Les stages de réussite :**

Deux stages étaient proposés durant les grandes vacances : l'un en juillet et l'autre en août. Cette dernière période étant très longue pour les élèves de la Zone B, puisqu'ils ont repris depuis le 25 avril, l'équipe n'a pas proposé le stage de juillet.

En revanche 11 élèves sont inscrits du 25 au 30 août. Mesdames Greslé et Thiollet prendront chacune 5 et 6 élèves dans leur classe, 3 h 00 par jour.

## **7- Les travaux :**

Lors du dernier conseil, nous avons demandé le changement des robinets des toilettes des halls 1234 et 5678. Tous ont été changés. Madame Joseph remercie le personnel des services techniques qui a procédé au changement des robinets.

Une liste de travaux à réaliser pendant les vacances a été transmise à Monsieur Foulon qui explique qu'elle a été donnée au directeur des services techniques. Certains travaux ont déjà été effectués, les autres seront faits cet été.

Aménager la classe 12 : peinture et mise en place du mobilier.

Repeindre la classe 2.

Réparer les fenêtres cassées classe 2 et 8.

Réparer l'écran classe 4.

Déboucher l'évier classe 10 et les toilettes filles hall 1234.

Vérifier les lumières du couloir hall 5678.

Remplacer certains néons classe 3.

Remplacer les dalles usagers des plafonds.

Installer une prise Ethernet classe 2.

Vérifier le chauffe-eau. Cela a été fait.

Prévoir l'installation des vidéoprojecteurs (classe 3 et 4).

Vérifier les interrupteurs des classes. Certains font des étincelles lorsqu'on les touche. Un employé des services techniques a commandé de nouveaux interrupteurs.

Réparer la porte d'entrée du hall principal qui s'ouvre et se ferme mal.

Réparer les toilettes des enseignantes qui sont, à nouveau hors d'usage.

## **8 – Les sorties et manifestations :**

Le **mardi 3 mai**, les deux classes de CM2 se sont rendues à Paris et y sont restées 4 jours pendant lesquels les enfants ont fait de nombreuses visites.

- Le mardi, ils ont visité la cité des sciences à La Villette et ont participé aux ateliers de la cité des enfants.
- Le mercredi matin, ils étaient au stade de France et l'après-midi ils se sont promenés à Montmartre.
- Le jeudi, ils sont montés au 2<sup>ème</sup> étage de la tour Eiffel. Ils ont fait une balade sur la Seine en bateau-mouche et ils ont visité le musée d'Orsay.
- Enfin, le vendredi ils ont visité le château de Versailles et ses jardins.

Les deux enseignantes de CM2 qui n'ont pu assister au conseil d'école car elles avaient une réunion au collège de Saint-Ay, tiennent à remercier la mairie pour sa participation financière au projet et les quatre mamans accompagnatrices.

Le **lundi 16 mai**, Madame Joseph a fait passer l'agrément vélo à 27 parents lesquels pourront désormais encadrer les sorties vélos.

Le **lundi 30 et mardi 31 mai** les élèves de CM2 ont passé leur permis vélo. Tous l'ont eu et 3 ont été sélectionnés pour la finale départementale qui s'est déroulée, hier mercredi 15 juin à Olivet.

Le jeudi 2 juin, le jeudi 16 juin et le mardi 21 juin, Chloé et Mélanie, deux membres de l'association Zénith sont venues à l'école présenter l'école mauritanienne avec laquelle elles sont en contact. Une collecte de livres a été demandée aux enfants de l'école de Saint-Ay. Les nombreux livres reçus seront offerts à l'école afin de créer une bibliothèque.

Les CP de Madame Greslé et CE1 de Madame Paul effectueront leur sortie vélo le 24 juin, les CP de Mesdames Chauveau et Friconnet et les CE1 de Madame Pinchon sortiront le 22 juin, les CP/CE1 le 27 juin, les CM2 le 28 juin, les CE2 le 4 juillet et les CM1 le 5 juillet.

Les plus jeunes iront jusqu'au parc de Chaingy. Les CM1 iront jusqu'à Cléry-Saint-André et les CM2 iront à la plage de Fournaux et auront un intervenant qui leur parlera de la faune et de la flore des bords de Loire.

Le **vendredi 10 juin** les CM2 de Madame Houzé ont passé la journée au collège et le **vendredi 17 juin**, ce sera au tour des CM2 de Madame Perdrieau d'y aller.

Le **jeudi 23 juin** les enfants des classes de CE2 et CM1 se rendront à Amboise afin de visiter le Clos Lucé.

Le **vendredi 24 juin à 18 h 30** les élèves de CM2 et leurs parents pourront assister à la cérémonie des dictionnaires, laquelle se déroulera au collège Nelson Mandela.

Le **lundi 27 juin à 18 h 30** Madame Joseph et les enseignantes de CP recevront les parents des prochains élèves de CP afin de leur faire visiter l'école.

Le **jeudi 30 juillet** et le **vendredi 1<sup>er</sup> juillet** les classes de CP et de CE1 participeront à des ateliers sportifs au complexe sportif de Saint Ay, lesquels seront encadrés par les élèves de CM2.

Le **mardi 5 juillet** les élèves de CP de la classe de Mmes Chauveau et Friconnet iront pique-niquer sur les bords de Loire.

Pour l'année scolaire 2022/2023, Mmes Brignon, Cartier et Greslé souhaiteraient partir en classe de découverte. Elles demandent si la mairie pourrait éventuellement participer au financement. Monsieur Foulon attend les devis des différents projets afin de les présenter en conseil d'administration.

## **9 – Les horaires pour l'année scolaire 2022/2023 :**

A partir de la rentrée de septembre, l'école reprendra ses horaires habituels à savoir :

Accueil du matin : 8 h35/8h45

Fin de la classe le matin : 11h45

Accueil l'après-midi : 13h35 /13h45

Fin de la classe l'après-midi : 16h00

Tous entreront et sortiront par le portail principal.

## **10 – L'organisation de la rentrée scolaire :**

**La rentrée scolaire est prévue le jeudi 1<sup>er</sup> septembre.**

L'accueil se fera dans la cour de l'école à 8h35 pour tous les enfants. Les listes des classes seront affichées sur le panneau réservé à cet effet, à côté du portail principal. La directrice

présentera l'équipe enseignante et les enfants seront appelés par niveau pour se ranger par classe, dans leur rang, avec leur enseignant(e). Les CM2 seront les premiers à se ranger, puis les CM1, suivis des CE2, des CE1 et enfin les CP, pour qui les parents pourront entrer quelques minutes dans la classe.

### **11 – Les questions des parents :**

Les abris vélos : Monsieur Foulon explique qu'ils allaient prochainement installer des arceaux supplémentaires pouvant accueillir plus de vélos.

Les parents souhaiteraient savoir s'il serait possible de faire photographier les enfants qui sont en élémentaire avec les petits frères ou les petites sœurs qui sont en maternelle. Mme Joseph explique que la journée pendant laquelle le photographe vient à l'école est assez difficile à gérer. Elle va réfléchir et en parler à Monsieur Moreau pour, éventuellement, trouver une organisation possible.

Les parents aimeraient les listes de fournitures scolaires en fin d'année. Madame Joseph explique, que chaque année, les listes sont distribuées aux enfants en juin. Madame Brunet ajoute que les listes sont également diffusées sur le site de l'API.

Cette année encore, les parents de l'API ont mené de nombreuses actions.

Voici les bénéfices réalisés lors de cette dernière période.

| <b>Action</b>       | <b>Bénéfice</b> |
|---------------------|-----------------|
| Chocolats de Pâques | 330.00 €        |
| Gourdes             | 950.00 €        |

Au total, les parents ont réalisé un bénéfice de 10 400 €. Ils gardent la somme de 4 000 € afin de pouvoir financer un loto l'année prochaine et ils remettent à l'équipe pédagogique de l'école élémentaire, un chèque d'un montant de 3 892.00 €.

Tous remercient sincèrement l'API dont les parents s'investissent depuis plusieurs années déjà. Cet argent permet aux classes qui le souhaitent de mener à bien de beaux projets, tels que la sortie à Paris et les ateliers cirque.

Madame Valérie Joseph,

Directrice.

